



A.A.D.S

Assainissement - Curage - Plomberie

FACTURE N° 5090004

N/REF : 30/07/2025 8H46 C:001688 I:03332
V/REF : BC25F/62
V/Email reçu le Mercredi 30/07/2025 à 8H46

SELON DEVIS N° 5070001

V/REF.IMM. 22

IMMEUBLE : CASERNE SIMIAN -22
691 ROUTE DE GAREOULT
QUARTIER LOURON
83136 LA ROQUEBRUSSANNE

MAIRIE LA ROQUEBRUSSANE

**31 RUE GEORGES CLEMENCEAU
83136 LA ROQUEBRUSSANE**

Saint-Jeannet, le 01 Septembre 2025

Référence Marché: Accord Cadre-2024AC00203301

LOCALISATION : 2EME LOGEMENT GAV

MOTIF : Votre accord sur notre devis n° 5070001 du 02/07/2025 d un montant de

Donneur d'ordre : _ Gend armerie Sites 83

FOURNITURE ET REMPLACEMENT DU DISCONNECTEUR DE TYPE CITY CONDENS.
FOURNITURE ET REMPLACEMENT DE LA SOUPAPE DE SECURITE 3BAR DE TYPE MCR 24
TEST ET VÉRIFICATION DU BON FONCTIONNEMENT.
EVACUATION DES DECHETS EN CENTRE AGREE.
REPLI DU CHANTIER.

INTERVENTION SELON DEVIS LE 11/08/2025

NOUS PRÉCONISONS LE :

- REMPLACEMENT DU VASE D'EXPANSION DANS LE LOGEMENT DU MARECHAL DES LOGIS GRIMANGNE.
- REMPLACEMENT DU VASE D'EXPANSION ET DES ÉVACUATIONS DE CONDENSATS DANS LE LOGEMENT GAV THOMAS.
- REMPLACEMENT DU VASE D'EXPANSION DANS LE LOGEMENT DE L'ADJUDANT CHEF PETIT.
- REMPLACEMENT DU CORPS DE CHAUFFE DE TYPE ECHANGEUR 3+1 24/25 MCR.

UN DEVIS VOUS SERA TRANSMIS EN CE SENS.

OBSERVATIONS : CH LCOMPTER Email envoyé le 01/09/25 à 11H49 _ Comptabilite
LG LCOMPTER Email envoyé le 01/09/25 à 11H47 _ Gend armerie Sites 83
CH TT Email envoyé le 10/07/25 à 14H41 _ Gend armerie Sites 83
CH TT EMAIL en CC le 02/07/25 à 17H04 JEAN-MARC.DARNAUD@GENDARMER
CH TT Email envoyé le 02/07/25 à 17H04 _ Gend armerie Sites 83



A.A.D.S

Assainissement - Curage - Plomberie

FACTURE N° 5090004

=====			
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Travaux conformes au DEVIS en référence	482,82	482,82
	TOTAL H.T.		482,82
	T.V.A. a 10,00%		48,28
	TOTAL T.T.C.En EURO		531,10

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN